EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Savais-tu qu'une loi de notre province protège tes droits de la personne? Apprenons à la connaître ensemble!

La Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick (la Loi) est une loi spéciale dans la province. Elle protège les personnes du Nouveau-Brunswick contre le traitement injuste, ce qu'on appelle la discrimination. Selon la Loi, chaque personne, peu importe comment ils se présentent, qui ils sont et d'où ils viennent, doit être traitée de manière juste et avec respect. Personne ne peut donc être traité de façon négative en raison de sa race, de son genre, de sa religion ou de son incapacité. La Loi aide à créer une société où chacun peut être soi-même, sans être traité de manière injuste.

Quels sont les droits de la personne et comment sont-ils protégés dans notre province?

Les droits de la personne sont des règles de droit qui nous disent : « Respectez tout le monde parce que nous sommes tous des êtres humains! » Le principe fondamental des droits de la personne est que chaque personne est importante et mérite d'être traitée de manière équitable et avec respect.

Ces règles nous aident à être justes, à être tous égaux et respectueux partout où nous allons. Elles permettent d'effacer les obstacles afin qu'aucune personne ne soit traitée de manière injuste à cause de la couleur de sa peau, de son sexe ou de sa religion, de son pays de naissance, etc. Ces règles te protègent quand tu vas faire les magasins, lorsque tu vas à l'école ou que tu recherches un emploi ou un logement.

Les droits de la personne garantissent à chacun un traitement équitable et respectueux et l'égalité des chances de réussite dans la vie.

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

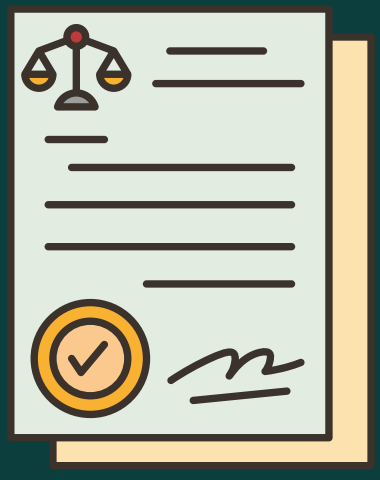

Si tu penses être traité de manière injuste en raison de ta race, de ton genre, de ton incapacité, de ta religion, de ton âge, etc., la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick (la Commission) peut t'aider. La Commission est un organisme, ou un bureau, provincial qui veille au respect des droits de la personne au Nouveau-Brunswick.

Si quelqu'un te traite de manière injuste à l'école, au travail ou dans un restaurant, par exemple, tu peux t'adresser à la Commission. La Commission agira comme un détective pour essayer de comprendre ce qui s'est passé. Tu peux rédiger une plainte pour expliquer ce qui t'est arrivé.

La Commission étudie la situation et essaie de résoudre le problème de manière équitable sans prendre parti. Elle aide parfois les deux parties à trouver une solution ensemble. C'est ce qu'on appelle la médiation.

Si la médiation ne résout rien, elle peut demander à une équipe d'experts, la Commission du travail et de l'emploi, d'étudier la situation de plus près et de trouver une solution.

Si la Commission conclut que tu as été traité(e) de manière injuste, elle peut ordonner différentes mesures pour arranger les choses. C'est ce qu'on appelle les « mesures correctives ». Ces mesures peuvent comprendre des changements à apporter quant à la manière de faire les choses, de l'argent pour te dédommager de ta souffrance ou des excuses pour un comportement injuste.

Qui est protégé au Nouveau-Brunswick?

La Loi comprend 16 caractéristiques protégées, qu'on appelle les motifs de distinction. Cela veut dire qu'il est illégal de traiter quelqu'un d'une manière différente ou injuste à cause de ces identités ou de ses caractéristiques personnelles :

Race	Âge	Orientation sexuelle
Couleur	Incapacité physique	Identité ou expression de genre
Origine nationale	Incapacité mentale	
Ascendance	État matrimonial	Condition sociale
Lieu d'origine	Situation de famille	Convictions ou activités politiques
Croyance ou religion	Sexe	

La Loi protège également les Néo-Brunswickois contre le harcèlement sexuel et les représailles. Les représailles se produisent quand on te traite d'une manière injuste parce que tu as déposé une plainte auprès de la Commission ou que tu as aidé la Commission dans le cadre d'une plainte déposée par une autre personne.

Que signifient ces motifs?

Ces protections, ou motifs, représentent qui nous sommes de différentes façons; nos identités personnelles. Si quelqu'un n'est pas traité de manière équitable à cause de son identité personnelle (comme la race), la loi le protégera. Elle garantit que chacun est traité de manière équitable, indépendamment de qui il est.

Race	L'appartenance à un groupe de personnes liées par un patrimoine commun, comme être noir, blanc, asiatique et autochtone, entre autres.
Couleur	Désigne la couleur de la peau d'une personne.
Origine nationale	Désigne le pays de naissance d'une personne, comme l'Ukraine, le Nigéria, l'Équateur, la Syrie, etc.
Ascendance	S'entend du fait d'être lié à un groupe de personnes ou d'être issu d'un groupe caractérisé par une origine culturelle et ethnique commune, par exemple, les Premières Nations, les anglophones, les Acadiens, les Latino-Américains, et bien d'autres.
Lieu d'origine	Désigne le lieu de naissance d'une personne, comme un pays (par exemple le Canada) ou une province ou un État (par exemple le Nouveau-Brunswick).
Croyance ou religion	Désigne les croyances et les pratiques d'une personne, dont sa foi ou sa religion, comme le bouddhisme, l'islam et le catholicisme, entre autres. Peut également désigner une conviction très profonde, comme être végétalien (ne manger aucune nourriture provenant d'animaux, comme la viande, les œufs ou le lait).
Âge	Désigne le nombre d'années écoulées depuis la naissance d'une personne, qu'elle soit un enfant, un jeune adulte ou un adulte plus âgé.

Incapacité physique	Désigne les difficultés subies par le corps de certaines personnes à cause d'une blessure, d'une maladie ou d'un problème de santé datant de leur naissance. Les problèmes de dos, le diabète (une maladie qui affecte le traitement du sucre par ton organisme) et les problèmes cardiaques, entre autres, en sont quelques exemples.
Incapacité mentale	Désigne les difficultés créées par le cerveau de certaines personnes pour réfléchir, ressentir des émotions, apprendre ou comprendre. Elle comprend une incapacité développementale, comme le syndrome de Down, qui peut se répercuter sur la façon dont quelqu'un apprend et comprend. Elle comprend également des maladies mentales, comme la dépression ou l'anxiété, qui peuvent rendre les tâches de tous les jours plus difficiles pour les gens. L'incapacité mentale comprend aussi des troubles comme la dyslexie ou le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention, qui peuvent rendre l'apprentissage plus difficile.
État matrimonial	Comprend le fait d'être marié, célibataire, veuf (conjoint décédé), divorcé (ne plus être marié) ou de vivre en union de fait (deux personnes vivant ensemble comme un couple marié, mais sans être mariés officiellement). Cela comprend également le fait d'être marié à une certaine personne ou de prendre soin de cette dernière.
Situation de famille	Désigne la situation de ta famille. Comprend le fait d'avoir ou non des enfants et d'avoir un lien avec les membres de ta famille, comme tes parents, tes frères et sœurs ou tes grands-parents. La situation de famille comprend également le fait de prendre soin de ta famille, comme conduire un membre de ta famille chez le médecin quand il est malade.
Sexe	S'entend du fait d'être un garçon ou une fille à la naissance. Comprend également les situations liées à la grossesse (avoir un bébé), la possibilité de devenir enceinte et tout ce qui se rapporte à la grossesse (comme allaiter un bébé).
Orientation sexuelle	Désigne qui une personne apprécie ou aime. Cela pourrait comprendre apprécier une personne du même genre (exemple : gai ou lesbienne), des deux genres (exemple : bisexuel), du genre opposé (hétérosexuel) ou autre.
Identité ou expression de genre	L'identité de genre fait référence à ce que ressent une personne par rapport à son genre, comme se sentir homme, femme, l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre ou non binaire ou bispirituel. Parfois, l'identité de genre d'une personne est différente de celle déclarée à sa naissance. Par exemple, une personne peut avoir été un garçon à la naissance, mais se ressentir davantage comme une fille en grandissant. L'expression de genre désigne la façon dont quelqu'un montre son genre aux autres par ses vêtements, son apparence, son comportement ou même par le nom ou les pronoms qu'il choisit (comme il/lui/, elle/elle, ils/eux).
Condition sociale	S'entend de l'argent qu'une personne gagne au travail, de son type de travail ou de la longueur de ses études (comme un certificat de l'école secondaire ou un diplôme collégial). Par exemple, ce motif protège les gens qui reçoivent de l'argent du gouvernement pour les aider dans leur vie (comme les prestations d'aide sociale).
Convictions ou activités politiques	S'entend de ce qu'une personne croit en politique ou de sa participation à des activités ou à des événements politiques. Cela comprend notamment l'adhésion à un parti politique (des groupes de personnes comme les libéraux, les verts ou les conservateurs qui ont les mêmes idées sur la méthode de gestion d'une ville, d'une province ou d'un pays), la défense des idées auxquelles on croit, la candidature à un poste gouvernemental, comme celui de maire ou de premier ministre, ou l'aide apportée à un candidat pendant les élections en faisant des affiches ou en disant qu'il est excellent à d'autres personnes.

La Loi te protège de la discrimination

- quand tu loues un appartement (logement);
- quand tu vas dans les magasins ou manges au restaurant (services);
- quand tu vas à l'école (services);
- quand tu présentes ta candidature à un emploi ou participes à un entretien d'embauche (emploi);
- quand tu es membre d'un syndicat (association professionnelle ou métier).

Inclusion dans les écoles

Imagine ton école comme une équipe sportive où chaque élève est un joueur important. La Loi encourage les écoles à inclure chacun et à penser à tous les besoins dans les activités en salle de classe et à l'école pour s'assurer que personne ne se sent exclu.

C'est ainsi que nous pouvons apprendre les uns des autres et de nos différences et nous assurer que notre école est une équipe solide et solidaire où chacun se sent le bienvenu et membre de l'équipe.

Quels sont mes droits en tant qu'élève?

En tant qu'élève, tes droits de la personne sont protégés de nombreuses façons à l'école. Penchons-nous sur ce que cela veut dire pour toi et tes camarades.

Traitement juste pour tous : le droit d'être à l'abri du harcèlement et de la discrimination

Tu as le droit d'être traité de manière équitable. Si quelqu'un te traite d'une manière injuste, t'exclut ou se moque de toi à cause de ta race, ta religion, ton incapacité, ton identité de genre ou pour un autre motif, c'est de la discrimination. Si quelqu'un t'intimide à l'école, c'est du harcèlement. La Loi te protège contre ces comportements et te garantit d'être traité avec respect à l'école.

Répondre aux besoins des élèves : droit aux mesures d'adaptation

À l'école, tu as le droit de recevoir une aide supplémentaire pour répondre à tes besoins. C'est la définition de mesures d'adaptation. Les mesures d'adaptation tiennent compte de tes besoins particuliers et te facilitent l'apprentissage. Par exemple, si tu as besoin de plus de temps pour un examen, parce que tu apprends à ton propre rythme en raison d'un trouble d'apprentissage, l'école doit t'aider. Elle doit offrir d'autres types d'aide pour répondre aux besoins des différents élèves, comme des lieux calmes pour les prières, du temps libre pour les rendez-vous médicaux et des salles de bain pour tous les genres, entre autres.

Un milieu sûr pour tous : le droit de ne pas être victime d'intimidation

Pas d'intimidation à l'école! La Loi te protège contre l'intimidation, comme quand quelqu'un s'en prend à toi à cause de ta religion, de ta race, de ton incapacité ou de ta nationalité. Si cela t'arrive, ton école doit mettre fin à l'intimidation et rendre le milieu scolaire sûr et inclusif pour toi et pour les autres élèves.

Si l'école ne défend pas tes droits, toi ou tes parents pouvez communiquer avec la Commission.

Quelles sont mes responsabilités en tant qu'élève?

Il est important de se souvenir que tes droits s'accompagnent de responsabilités. Tout comme tu as le droit d'être traité avec justice et respect, tu dois aussi traiter les autres avec justice et respect. En respectant les droits des autres élèves, tu contribues à faire de ton école un lieu convivial et accueillant où chacun se sent apprécié, en sécurité et en mesure de faire de son mieux. Penchons-nous sur tes responsabilités à l'école.

Promouvoir un milieu sûr : responsabilité d'arrêter l'intimidation

Pas d'intimidation à l'école! Tu as la responsabilité de t'assurer que chacun se sente en sécurité et membre à part entière de ta classe. Si tu vois qu'on intimide quelqu'un à cause de sa nationalité, de son ascendance, de son identité de genre ou d'une autre caractéristique, il est important de prendre la parole et de mettre fin à l'intimidation. Si tu respectes les droits de la personne de chacun, c'est prévenir l'intimidation. En retour, tu auras l'assurance que personne ne t'intimidera. Faire preuve de gentillesse et de respect envers les autres permet de créer un milieu scolaire où chacun se sent valorisé et en sécurité.

Respecter la dignité de chacun : responsabilité de créer un milieu sans harcèlement ni discrimination

Il est important de traiter chacun de manière juste, quelles que soient les caractéristiques personnelles de son identité. Tu ne devrais donc pas traiter les autres élèves d'une manière injuste, les exclure ou te moquer d'eux à cause de leur situation de famille, de leur incapacité, de leur orientation sexuelle ou de tout autre motif. Tu joues un rôle important dans ta salle de classe et tu as la responsabilité faire en sorte que chacun se sente valorisé et membre à part entière de ton milieu d'apprentissage.

Soutenir tes camarades de classe : responsabilité de respecter les mesures d'adaptation

À l'école, tu as la responsabilité de soutenir et de respecter les élèves à qui des mesures d'adaptation sont accordées. Ces mesures d'adaptation sont importantes, car elles les aident à faire de leur mieux et à se sentir en sécurité dans le cadre de leur scolarité. En respectant ces mesures d'adaptation, tu contribues à créer dans la salle de classe un climat qui aide chacun à réaliser son plein potentiel en obtenant de bonnes notes et en ressentant un sentiment d'appartenance. Respecter les mesures d'adaptation, c'est ne pas les qualifier d'injustes et ne pas rire des mesures d'adaptation prises pour quelqu'un d'autre. Les mesures d'adaptation servent à aider chacun à faire de son mieux à l'école.

ACTIVITÉS : EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Le bon mot

Trouve dans la liste le bon mot pour compléter les phrases sur la prochaine page.

Mots

- Adaptation
- Caractéristiques
- Plainte
- Incapacités
- Discrimination
- Égalité
- Harcèlement
- Droits
- Inclusion
- Respect

T	F	Z	T	R	E	S	P	E	C	T	K	X	J	E	G	V	F
M	Y	Y	N	W	Y	Q	O	H	A	A	B	C	O	B	N	A	I
L	X	T	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N	N
T	D	R	O	I	T	S	L	G	E	T	C	I	L	H	O	É	C
C	U	O	I	P	L	A	I	N	T	E	H	G	T	C	J	G	L
F	S	U	Z	K	N	Y	F	C	T	W	A	Q	Z	A	U	A	U
F	E	H	A	R	C	È	L	E	M	E	N	T	C	W	B	L	S
C	K	X	I	N	C	A	P	A	C	I	T	É	S	T	T	I	I
U	O	Y	D	H	J	T	B	T	S	F	R	S	Z	C	O	T	O
C	P	I	K	N	L	D	N	J	B	W	O	S	K	H	C	É	N
Z	P	F	Y	N	R	A	D	A	P	T	A	T	I	O	N	W	N
I	T	C	A	R	A	C	T	É	R	I	S	T	I	Q	U	E	S

ACTIVITÉS : EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Phrases à compléter

Indice : Trouvez des phrases dans ce manuel qui utilisent ces mots pour vous aider à choisir le bon mot.

Banque de mots

- Adaptation
- Caractéristiques
- Plainte
- Incapacités
- Discrimination
- Égalité
- Harcèlement
- Droits
- Inclusion
- Respect

1. Quand tu reçois une aide supplémentaire pour répondre à tes besoins, il s'agit d'une mesure d' _____.

2. La Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick comporte 16 _____, protégées, qu'on appelle les motifs de distinction.

3. Si tu as un problème que tu trouves injuste, tu peux déposer une _____ auprès de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick pour expliquer ce qui t'est arrivé.

4. Les _____ physiques et mentales sont deux caractéristiques protégées en vertu de la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

5. _____ signifie être traité différemment ou d'une manière injuste à cause d'une caractéristique personnelle comme l'âge, la race, le sexe ou l'identité de genre.

6. Traiter chacun de manière équitable et s'assurer que personne n'est exclu à cause de sa différence s'appelle _____.

7. _____ se produit quand quelqu'un t'embête constamment, te dit des choses blessantes ou te fait peur ou te met mal à l'aise.

8. L'idée principale derrière les _____ de la personne, c'est que chaque personne compte et mérite d'être traitée de manière équitable et respectueuse.

9. S'assurer que personne ne se sent exclu à cause de son apparence, de ce qu'il croit ou de toute autre caractéristique qui le rend unique s'appelle _____. (Indice : c'est le contraire de l'exclusion!)

10. _____, c'est traiter les autres comme tu veux l'être, même s'ils sont différents de toi.

ACTIVITÉS : EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Qu'est-ce que les droits de la personne signifient pour toi? Écris quelques phrases et lis-les à la classe.

Défi des affiches des droits de la personne

Crée des affiches sur les droits de la personne dans ton école ou ta collectivité! Inspire-toi de ce qui tu as appris sur la Loi sur les droits de la personne.

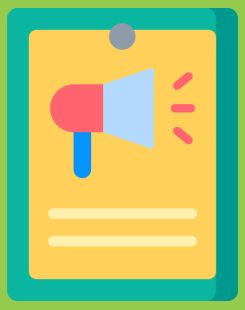

Bande dessinée sur les droits de la personne

Crée une bande dessinée qui montre l'importance de respecter les droits de la personne dans diverses situations de tous les jours à l'école, au travail, etc. Utilise des illustrations et des mots pour raconter ton histoire.

Faire la connaissance des superhéros locaux des droits de la personne!

Effectue une recherche au sujet des héros locaux des droits de la personne qui ont soutenu ceux des autres Néo-Brunswickois. Il peut s'agir de personnages historiques, de militants ou de dirigeants communautaires.

Présente ton héros local en classe avec créativité! Tu peux dessiner ton héros, créer une présentation PowerPoint, une vidéo ou une chanson, etc.

Suggestion : Tu peux consulter la page Web des « Récipiendaires du Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick » de la Commission pour en savoir plus sur les héros des droits de la personne dans notre province!

ACTIVITÉS : EXPLORONS LE MONDE DES DROITS DE LA PERSONNE

Apprenons les uns des autres! Mettez-vous par deux et posez-vous des questions. Dites à la classe de quoi vous avez parlé.

- Connais-tu une histoire, un film ou un livre où les personnages avaient des problèmes liés à leurs droits de la personne? Peux-tu expliquer ce qui s'est passé?
- Pourquoi penses-tu qu'il est important que les écoles suppriment l'intimidation, surtout quand elle est liée aux caractéristiques protégées?
- Si tu pouvais ajouter un nouveau droit de la personne pour les élèves dans la Loi sur les droits de la personne, lequel ajouterais-tu et pourquoi?
- Pourquoi penses-tu qu'il est important que les élèves en apprennent au sujet de leurs droits de la personne?
- Comment les élèves peuvent-ils rendre leur école sûre pour tout le monde en respectant la Loi sur les droits de la personne?
- Si tu pouvais créer un projet pour enseigner les droits de la personne aux autres élèves, quel projet choisirais-tu et comment ferais-tu?

Créons une charte des droits de la personne de la classe

Utilisez votre nouvelle connaissance des droits de la personne pour créer votre propre charte des droits de la personne en petits groupes! Chaque groupe réfléchira aux règles à suivre pour se comporter de manière respectueuse en classe. Il présentera ensuite ses idées à la classe pour qu'elle décide quelles règles inclure dans la charte.

Après l'avoir relu et modifié, les élèves s'engageront officiellement à respecter le document définitif tous ensemble, pour leur classe. Les règles de la charte rendront votre classe conviviale et sûre! Réfléchissez à ce que vous ferez pour suivre les règles de votre charte des droits de la personne pendant toute l'année scolaire.

Effectuons un remue-méninges tous ensemble : quels projets pourrions-nous lancer dans notre école pour la rendre plus inclusive et accueillante pour tous les élèves?

Consulte le site Web et les médias sociaux de la Commission pour accéder à de précieuses ressources, en savoir plus sur vos droits de la personne et te tenir au courant des dernières nouvelles et initiatives en matière de droits de la personne dans la province!

www.gnb.ca/hrc-cdp
https://www.facebook.com/HRCNB.CDPNB/
https://twitter.com/HRCNB_CDPNB